

Déclaration de Djibouti prononcée par Ahmed Mohamed Abro  
à la 14eme session de L'EPU de Benin

**Mme la présidente**

Nous saluons la présence de la délégation Béninoise parmi nous et nous la félicitons pour présentation de son rapport national dans le cadre de l'EPU.

Nous félicitons le Benin pour les efforts entrepris depuis l'examen précédent à renforcer le cadre juridique et institutionnel de promotion et de protection des Droits de l'Homme en poursuivant l'internalisation des instruments juridiques internationaux.

Nous le félicitons également pour les énormes progrès réalisés depuis l'examen précédent afin de mettre en œuvre les engagements internationaux en procédant à ratifier d'autres traites des Droits de Droit de l'Homme.

Toutefois, nous souhaitons faire deux recommandations dans le cadre de ce dialogue interactif:

- 1) Continuer à améliorer les performances de la sante à travers de programme de revalorisation du système national de santé.
- 2) Continuer à promouvoir la politique nationale de la promotion de la femme tout en œuvrant pour la scolarisation et le maintien des filles à l'école.

Enfin, nous demandons à la communauté internationale et à la Haut-Commissariat des Droits de l'Homme d'accompagner le Benin pour la mise en œuvre des plans d'action élaborés dans le cadre de la promotion et de la protection des Droits de l'Homme ainsi que pour le suivi de ce présent rapport

**Je vous remercie**